

À propos des *corpora* de graffiti : quelques questions de méthode*

Par J.-P. Bost et G. Fabre

Les *graffiti* font de plus en plus partie de l'univers des épigraphistes et leurs mérites et leur intérêt n'échappent plus à personne. Cet intérêt vient d'être relancé grâce à Michel Fuchs et aux fondateurs (en 2008) de l'association *DUCTUS*, qui veulent se consacrer à l'exploration du riche domaine des « inscriptions mineures ». Notre réunion d'aujourd'hui en apporte une preuve supplémentaire puisque les organisateurs ont estimé qu'il fallait les inclure dans une réflexion générale sur les recueils d'inscriptions. On pourrait s'arrêter là et inviter seulement tout le monde à travailler, tant la matière est vaste et généreuse... Mais peut-être n'est-il pas inutile de proposer quelques suggestions. C'est ce que nous voulons faire dans cette courte note, en priant les initiés d'excuser ce qu'elle contient de vérités d'évidence.

Et d'abord, un détail, mais qui a son importance : doit-on dire *graffito/graffiti* (italien et italiques) ou graffiti/ graffitiis (en français avec pluriel en s et écriture en romain) ? Dans le catalogue de la récente exposition de Lausanne¹, aujourd'hui accueillie au Mans, les directeurs ont choisi de dire un graffiti, des graffitiis, en romain pour l'écriture, en français pour le terme utilisé. Nous penchons plutôt pour garder l'appellation en italien, mais on peut en discuter.

I. Faut-il définir les graffiti ?

En principe, il n'est pas besoin de préciser ce qu'est un *graffito*. Au reste, les murs de nos villes sont là pour montrer, si besoin est, de quoi il s'agit. Pourtant, quand on veut appliquer cette réalité à l'Antiquité, on s'aperçoit que subsistent diverses ambiguïtés, et sur la forme, et sur le fond.

Sur la forme d'abord. Bien que cela ne soit pas dit, beaucoup de chercheurs et commentateurs mettent en avant le critère de l'écriture. Contrairement aux inscriptions ordinaires qui se définissent par l'emploi de la capitale monumentale ou de l'écriture « actuaire² », les *graffiti* se distingueraient par celui quasi exclusif de la cursive³. Or, les *graffiti* sont écrits aussi bien (et davantage) en capitale qu'en cursive, le choix dépendant sans doute de la plus ou moins grande maîtrise des auteurs dans l'une ou l'autre manière. L'écriture n'est donc pas un critère déterminant. Tout au plus pourra-t-on dire que ce qui distingue les *graffiti*, c'est une certaine manière d'écrire, une écriture affranchie de toute règle de calibrage et de présentation.

Par ailleurs, nous considérons comme *graffito* (et non *ostrakon*, comme nous y invite avec raison J.-M. Lassère⁴) ce qui a été inscrit, dessiné, gravé, incisé ou peint postérieurement

* Ce texte a été présenté le 6 juin 2010 à la *Société française d'études épigraphiques sur Rome et le monde romain (S.F.E.R.)* au cours d'une séance consacrée aux *corpora* épigraphiques.

¹ Barbet & Fuchs, dir., 2008.

² Nous rangeons aussi dans cette catégorie les inscriptions en lettres pointillées ou au pointillé, assez nombreuses sur les supports de métal ou de pierre, dont Cagnat 1914 (p. 352-355), et Di Stefano Manzella 1987 (p. 139) donnent divers exemples, mais voir infra, n. 6.

³ Même J.-M. Lassère, cf. Lassère 2005, 55, à propos de l'écriture cursive : « cette graphie très personnalisée, celle des graffiti ou des notes qu'on prend pour soi ».

⁴ Lassère, 2005, 458.

à l'objet qui lui sert de support (pierre, métal, verre, terre cuite, murs, enduits ou non, pierres de toutes formes, travaillées ou non), et qui n'a pas de rapport d'intérêt ou d'utilité avec la destination première de cet objet ou de ce support, mais seulement un rapport second (par exemple, les *graffiti* de propriété). En d'autres termes — mais ce n'est pas une révélation —, *graffer*, c'est utiliser ou réutiliser un support à d'autres fins que celles pour lesquelles celui-ci a été fabriqué ou construit. Pour ce qui nous concerne, c'est réutiliser pour dessiner et/ou pour écrire — et pas seulement en cursive⁵.

Mais pour écrire quoi ? La question mérite d'être posée puisque le colloque de Lausanne organisé par les créateurs de l'exposition *Les murs murmurent*, au titre pourtant explicite, a surtout réuni des spécialistes de l'*instrumentum*, ce qui montre — même si le hasard y a sa place — que, pour bien des gens, la distinction n'est pas vraiment claire entre des genres qui pour nous sont nettement différents. On atteint là ce qui concerne le fond, le contenu. Selon nous, on doit exclure de la catégorie (entre autres, même si certains paraissent répondre à cette première définition) les prétendus « *graffiti* » de La Graufesenque (et d'ailleurs), bien qu'ils aient été publiés comme tels. On doit exclure pareillement les *tabulae ceratae* de Campanie, celles de *Vindolanda*, de *Vindonissa* ou de Transylvanie, les tablettes et étiquettes sur plomb⁶, ou encore les inscriptions sur amphores, qui relèvent de l'histoire économique, tandis que les tablettes d'exécration appartiennent au domaine de la religion. Plus généralement, on en exclura aussi le domaine de l'*instrumentum* (timbres, marques, cachets etc.). Reconnaissons que ces distinctions sont plutôt bien faites dans certaines publications récentes, notamment dans le *Guide de l'épigraphiste*.

Bien entendu, on ne pourra éviter certaines hésitations ou certains chevauchements. Par exemple, pour rester dans le dossier de la terre cuite et dans la logique de notre définition, on ne devrait pas retenir comme *graffiti* les inscriptions faites avant cuisson, qu'elles aient été incisées, gravées à la pointe ou au stylet, ou encore imprimées au doigt (exemple : la tuile⁷ de *Conimbriga* ou celle de Pietrabbondante retenue par J.-M. Lassère⁸). Toutefois, il faut aussi tenir compte du contenu, témoins d'autres tuiles de *Conimbriga* gravées avant cuisson dont les textes relèvent du *graffito*, comme cette déclaration injurieuse : “*Duatius / tac[er]im / filiu(s) • fellat te*” : “Duatius, il vaudrait mieux que je me taise : ton fils te suce⁹”. Mais ces marques avant cuisson sont rares : chez les Aulerques Cénomans, par exemple, G. Guillier et M. Thauré¹⁰ n'en ont relevé que quatre exemples (sur 538). Au contraire, la terre cuite offre banalement sur les vases après cuisson une mine d'informations : surtout des *graffiti* de propriété, dont l'intérêt pour la constitution des listes onomastiques n'est plus à démontrer, marques qui se retrouvent aussi, en bien moins grand nombre évidemment, sur le verre ou le métal¹¹. Mais le domaine de la terre cuite produit des documents beaucoup plus riches de contenu ou de suggestion, tels le « compte de Silvinus » à Saintes, étudié par M. Navarro, ou le vase aux Muses de Périgueux (*ILA Pétrucos*, 152) marqué d'une décision humoristique prise dans quelque cercle érudit, mais qui n'est pas isolée dans le contexte pétrucore dont

⁵ Témoin cette vantardise apposée à Mérida sur un fût de colonne de marbre, en lettres pointillées : *Hoc qui scripsit Surianus pedicavit (sic) Maev(iu)m*” (*Eph. Ep.*, 9.51).

⁶ Tels les [fragments de] registres de comptes, comme ceux qu'ont publié J. France et L. Maurin (France & Maurin 2008 ; France & Maurin 2009).

⁷ G. Fabre, in : Étienne *et al.* 1975, 159, n° 358a et pl. XXVI : IIX OFFICIN • / MAILLONIS • / DIARIAS • / ROGATA/S • SOLVI.

⁸ Lassère 2005, 442, n° 267.

⁹ G. Fabre, in : Étienne *et al.* 1975, 158, n° 357b et pl. XXIV.

¹⁰ Guillier & Thauré 2003, 11.

¹¹ Par exemple sur six des sept cuillères d'argent du trésor d'Éauze marquées au nom de Libo sur le cuilleron, voir Schaad, coord., 1992, 107 (R. Lequément). Sur cette pratique, entre autres, cf. *Satiricon*, 31.10 : deux plats portent gravés sur les bords le nom de Trimalcion et leur poids d'argent.

nous avons pu montrer la profonde romanisation et latinisation et qui a livré une épitaphe en grec (*ILA Pétrucos*, 116). On pensera aussi aux vases avec *graffiti* d'amphithéâtre (Périgueux), ou encore à des documents de plus grande importance, comme ceux qu'I. Di Stefano Manzella appelle « *graffiti* d'atelier », par exemple les minutes des textes à graver dans les ateliers d'épigraphie, dont il donne un exemple rarissime des plus parlants¹². En revanche, les inscriptions peintes ou/et incisées sur les amphores ne sont pas des *graffiti*, puisque elles appartiennent aux signes d'identification propres à l'origine et à la destination de ce conteneur et relèvent donc de l'*instrumentum*.

Mais beaucoup plus que la terre cuite, le matériau que l'on associe immédiatement et tout spécialement aux *graffiti* est celui de l'enduit peint. Car même si les *graffeurs* utilisent tous les types de support sans distinction, ils ont nourri une prédilection particulière pour ces supports meubles, faciles à travailler rapidement, qui, de plus leur offraient, sur une hauteur appréciable, un espace quasiment illimité sur lequel ils pouvaient sans être bridés exercer leur talent spontané et assouvir sans contrainte leur démangeaison d'écrire et de dessiner. C'est pour cela que les enduits peints sont presque toujours couverts de textes¹³, dessins et autres signes plus ou moins distincts, et que s'y affiche le plus et le mieux, dans un désordre joyeux, la richesse foisonnante et débridée des mouvements d'humeur ou des gestes d'occasion de leurs auteurs. C'est ce qui fait aussi que, au bout d'inventaires et de déchiffrements longs et ingrats (pour nous), apparaissent tout à coup des informations inattendues, souvent de grand intérêt (Exemple : le Julius Agricola de Villards-d'Herria ou, à Périgueux, la révélation d'une branche jusque là inconnue de la grande famille des Pompei¹⁴).

Sur ce contenu, on rejoint là tout à fait la très juste définition des *graffiti* que Laurent Flutsch, Alix Barbet et Michel Fuchs ont donnée dans leur présentation du catalogue de l'exposition de Lausanne-Vidy. Le *graffito*, c'est en effet l'épigraphie de l'instant, c'est un flash, et chacun d'eux est unique. C'est aussi l'épigraphie de la liberté et de la spontanéité qui dépend seulement de l'intention ou de l'inspiration subite du *graffeur*, grâce à qui apparaît tout d'un coup une tranche de vie prise sur le vif, qui fait arriver jusqu'à nous ce qui était destiné à l'éphémère, appliqué à un moment unique, à une situation donnée non reproductible. C'est cet instantané qui met sur les choses que nous étudions un peu plus de chair et d'humanité que le reste, ce qui, de notre point de vue donne toute leur importance à ces fragiles témoignages.

II. L'intérêt pour la publication des *graffiti* se généralise aujourd'hui

À vrai dire, divers travaux anciens et récents montrent que cette importance n'est pas négligée¹⁵. Pourtant, jusqu'ici, elle n'a guère retenu l'attention des auteurs de manuels d'épigraphie.

¹² Di Stefano Manzella 1987, 143-145, et fig. 153.

¹³ Mais on mettra à part ces inscriptions en bandeau, écrites en capitale majuscule, qu'on lit (c'est vite dit !) parfois sur les parois peintes : ainsi, par exemple, les fragments apparus à la villa du Liégeud à la Croisille-sur-Briance, dans la Haute-Vienne (*Gallia*, 35, 1977, p. 442). Malheureusement, il est rare qu'en soient conservés des fragments assez longs pour que le sens soit intelligible.

¹⁴ Sur ce dossier de grand intérêt, Bost 2004, 158-161 ; sur les Pompei de Vesunna-Périgueux, Michel 1993 ; *ILA Pétrucos*, 21 et *passim* ; Bost 2001, 180-181 ; Bost, Fabre 2005, 70-72.

¹⁵ Parmi les exemples les plus caractéristiques et les plus célèbres, rappelons simplement ceux du Palatin, publiés voici quelques décennies sous la direction de V. Väänänen (Väänänen dir. 1966-1970), ou ceux du poste de garde des Vigiles de la XIV^e Région dont, il y a peu, R. Sablayrolles a repris sagement l'étude (Sablayrolles 1996, notamment, p. 372-379). On remarquera quand même que les sites choisis sont extrêmement ciblés (Palatin, Pompéi, plusieurs fois, notamment pour les *graffiti* érotiques), que, comme dans les volumes du

Nous avons consulté une douzaine de ces publications, anciennes et récentes (étalées sur à peu près un siècle), françaises (4) et étrangères (8), de René Cagnat à Jean-Marie Lassère. Le résultat est intéressant parce que pratiquement aucune d'entre elles ne consacre de rubrique particulière aux *graffiti*, mal ou pas distingués de l'*instrumentum*. Ce n'est pas une critique ou un reproche, c'est seulement une constatation, mais on voit par là que les *graffiti* sont considérés comme un genre à part qui ne relève pas – autrement que comme une curiosité – de l'épigraphie qu'on dira « normale ».

R. Cagnat (édition de 1914) connaît l'*instrumentum* (p. 333-378) mais consacre (p. 349-350) un court développement à ce qu'il appelle “des inscriptions d'une nature différente”, peintes ou tracées à la pointe sur les vases en terre, avant ou après cuisson. Il précise que parfois ces graffites n'ont aucun rapport avec le vase. Mais il n'y a aucun développement sur les *graffiti*.

J. E. Sandys (1918), n'évoque les *graffiti* qu'à propos de l'emploi de la cursive. I. Calabi Limentani (1968) évoque rapidement les *graffiti* en deux endroits de son ouvrage, p. 153, à propos du style des textes épigraphiques et de la langue non littéraire des *graffiti*, et dans son chapitre 9 (p. 411-417, “Iscrizioni parietali”) où elle en donne deux exemples (p. 416-417, pl. 134-135).

G. C. Susini (1982) et H. Freis (1984) n'en disent rien, mais I. Di Stefano Manzella consacre environ deux pages au sujet¹⁶, dans lesquelles il distingue *graffiti* de propriété, *graffiti* d'occasion et *graffiti* d'atelier. Pour nous, cette dernière catégorie relève de l'épigraphie « normale ».

G. Walser (1988) n'en dit rien, tandis que K. Paasch Almar, comme J. E. Sandys, parle des *graffiti* seulement à propos de la cursive. L. Keppie (1991) n'en dit rien non plus. B. Rémy et Fr. Kayser abordent brièvement en fin d'ouvrage les “documents de la vie quotidienne” qui mêlent *graffiti*, affiches et tablettes¹⁷.

M. Cébeillac *et alii* (2006) retiennent quatre *graffiti* sur enduit peint, deux de Rome, derrière R. Sablayrolles, relatifs aux cohortes de Vigiles (p. 215-216), et deux autres (p. 319-321), provenant d'Ostie, le *graffito* des latrines des thermes « des Sept Sages » (*AE* 1939, 162 = 1941, 4) et le vœu de Luceia Primitiva, incisé sur une paroi de la « maison des Hiérodoules » (n° 100.1, p. 320-321). Comme chez Rémy-Kayser, il s'agit de produire quelques exemples de *graffiti*, sans plus.

Le monumental *Manuel* de J.-M. Lassère, déjà cité, réserve dans son Index trois appels aux *graffiti* : p. 440-442 (amphores et tuiles), p. 458, pour distinguer *ostraca* (fragments de poterie sur lesquels on écrit à l'encre) et *graffiti* (inscriptions tracées à la pointe après la cuisson de la poterie), et p. 511-512 (les *graffiti* érotiques) où ces documents font l'objet d'une note courte mais remarquablement synthétique. Reste que les *graffiti* ne font pas non plus l'objet d'un traitement particulier et il est remarquable de constater qu'ils arrivent dans cet ouvrage savant avec la seule référence aux textes érotiques, dont, il est vrai, la liste est en général bien fournie.

Pour résumer, disons que les auteurs de manuels d'épigraphie n'ont pas cru nécessaire de consacrer une place autre que très marginale¹⁸ aux *graffiti*. Heureusement, ces derniers

CIL, la distinction n'est pas toujours faite entre les types de documents et que, dans les publications, inscriptions peintes et *graffiti* sont généralement mélangés (Geist 1960 ; Moreau 1994 : 123 inscriptions pariétales).

¹⁶ Di Stefano Manzella 1987, 143-145.

¹⁷ Paasch Almar 1990, 29-30 ; Rémy & Kayser 1999, 161-164.

¹⁸ Reconnaissons cependant que des publications récentes en font des catégories particulières, bien séparées du reste. Par exemple, l'index des notices bibliographiques du *Guide de l'épigraphiste* porte une rubrique “graffites” dans laquelle figure une vingtaine de références touchant des publications de *graffiti* antiques (mais

connaissent aujourd'hui un regain d'intérêt¹⁹, souvent/plutôt lié au développement d'autres disciplines, l'onomastique, surtout, puisqu'ils fournissent de grandes quantités de noms qui complètent ce qui est apporté par l'autre épigraphie (sur pierre en particulier) ou par les sources littéraires. Mais ce qui est encourageant, c'est que l'on s'intéresse de plus en plus à ces documents parce qu'on en découvre la grande originalité et on s'y intéresse au titre de l'épigraphie, une épigraphie évidemment autre que celle que l'on étudie habituellement.

On (re)découvre aussi qu'ils procurent sur les sociétés provinciales, quasiment ignorées des sources littéraires, des renseignements tout à fait utiles et intéressants. Outre l'onomastique, on y croise en effet tout le domaine des niveaux de culture qu'on a tant de mal à atteindre par d'autres moyens.

Avant tout, l'état de la langue (le latin pour l'essentiel), à la fois la langue parlée (la prononciation) et la langue écrite²⁰, toutes choses qui sont évidemment de grand intérêt, et pas seulement pour tâcher d'identifier le milieu des scribes. Ensuite, l'écriture et l'usage de l'écriture, évidemment liés à celui de la lecture²¹, probablement aussi peu développé que ce que W. Harris et M. Corbier ont observé en Italie²². Sur ce point, il faudrait porter une attention particulière à la présence fréquente sur les parois peintes d'alphabets, de fragments d'alphabets et de répétitions de copies de lettres (majuscules), de noms, de mots, voire de chiffres, signes assez sûrs d'apprentissages de la lecture et de l'écriture, au moins de l'écriture « basique », celle des *litterae quadratae* du *cave canem* du *Satiricon* (29.1) et de Pompéi. Des saynètes comme, à Périgueux, la célébration de L. Pompeius Cassianus ou l'exercice scolaire autour de Porotus/Portus sont à ranger dans cette catégorie. Il est sûr que, en dehors de l'école ou en plus de l'école, les maisons nobles (celles qui livrent probablement le plus grand nombre des peintures en question) ont été des foyers d'alphabétisation, sans doute à la fois pour les propriétaires et au moins certains des dépendants, dont l'onomastique permet à l'occasion de connaître les bénéficiaires ou/et les acteurs, même si l'on ne peut pas distinguer les premiers des seconds.

Ces apports vraiment substantiels font que les *graffiti* ont toute leur place dans les études épigraphiques. Et cette place, amplement méritée (elle l'est aussi par le nombre puisque la matière est particulièrement abondante), est aussi justifiée par le fait que les publications s'en généralisent aujourd'hui. L'idée d'en faire des *corpora* vient donc à son heure. Reste à dire comment.

III. Quels *corpora* ?

D'abord, on n'exclura aucun type de support puisque les *graffeurs*, qui ne respectent rien, les utilisent tous. Mais quels types d'expression retenir ? Parce que la matière est plus

cinq d'entre elles renvoient à Pompéi). Voir Bérard *et al.* Nous avons consulté la 3^e édition (2000) mais nous n'avons pas dépouillé les suppléments parus entre 2001 et 2009.

¹⁹ Dont l'exposition *Les murs murmurent* et le catalogue qui l'accompagne sont le meilleur exemple actuel. Les publications nouvelles sont recensées dans l'*Année épigraphique*. Parmi les contributions les plus récentes, noter : Maurin et coll. 1994 (200 textes sur le territoire des Santons) ; Guillier & Thauré 2003 ; Féret & Sylvestre 2008 (1816 *graffiti* sur céramique d'*Augusta Raurica*) ; Sylvestre *et al.* 2010.

²⁰ Nombreuses observations sur ce sujet dans la littérature plus ou moins ancienne : Pirson 1901 ; Carnoy 1906 ; Lebel 1965 ; Achard, éd. 1989. Pour la Gaule, on dispose déjà depuis longtemps des remarquables listes établies par O. Hirschfeld aux *indices* du *CIL XIII*.

²¹ Sur le sujet, entre autres, Corbier 1987 ; Harris, 1988 ; Susini 1988 ; Harris 1989 ; Corbier 2006, 77-90 ; cf. la déclaration significative d'Hermeros, l'un des convives de Trimalcion (*Satiricon*, 58.7) abondamment reprise et commentée dans les publications modernes : "Je sais lire les inscriptions" = les grandes lettres en capitales.

²² Corbier 1987, 59 : "une alphabétisation pauvre largement répandue", et "une maîtrise tâtonnante de l'écriture" ; cf. Corbier 2006, 83-84.

qu'abondante, il faudra peut-être procéder à une sélection et s'en tenir aux ensembles et/ou aux textes significatifs. En effet, si nombre de *graffiti* apportent des informations dignes d'intérêt dans bien des domaines, et pas seulement celui de l'onomastique, beaucoup d'autres, lettres ou simples signes isolés, ne méritent pas une notice spéciale. Ce serait du temps et du papier perdus, car, toujours sauf exception, ce genre de documents n'a pas la force de suggestion que procurent parfois les fragments même misérables issus de la pierre : quand on rencontre à Périgueux un morceau d'épistyle en calcaire qui porte trois lettres de 43 cm de hauteur, ça a du sens. Mais il n'est pas sûr que trois lettres, même de quelques centimètres de hauteur, sur une paroi peinte en aient beaucoup. À chacun, évidemment, de juger. Toutefois, il sera souhaitable de les compter, car nous considérons que leur pauvreté n'en traduit pas moins des essais d'écriture et met en avant cette pseudo-alphabétisation dont nous parlions plus haut, qui, de notre point de vue, n'en est pas moins significative.

Reste à acquérir l'information. Si les matériaux porteurs sont très variés, les principaux fournisseurs de *graffiti* restent la céramique et la peinture. Or, aujourd'hui, ces matériaux sont issus principalement de la fouille, des fonds des musées et/ou des études spécialisées (ainsi pour les enduits peints). Il n'y aura donc pas de publication possible sans une collaboration large entre épigraphistes, conservateurs, archéologues, et plus particulièrement céramologues et spécialistes de la peinture murale²³ qui ne disposent pas seulement de la documentation, mais qui peuvent procurer aussi de précieuses informations sur l'interprétation des textes et sur la chronologie car, sur ce chapitre— sauf exception, bien entendu²⁴ —il nous paraît illusoire de s'en remettre au seul examen paléographique, et pas seulement pour la cursive.

Autre question technique. Les ensembles livrés par les parois peintes portent communément à la fois des textes et des dessins, mais les plus intéressants associent parfois, comme nos BD modernes, texte(s) et dessin(s), de telle sorte que chacun d'eux ne vaut que par cette association : Exemple : PRIMI GRUS. Donc, ce sera une particularité parmi d'autres sans doute des *corpora* de *graffiti* que de recueillir à la fois des textes et des scènes ou des vignettes.

Pourra-t-on même rencontrer ne rencontrer que des images ? Ainsi pour le buste cuirassé d'*Argentomagus* étudié par l'un d'entre nous il y a quelques années en vue d'une publication qui, apparemment, n'a pas encore vu le jour. Ce buste curieux avec sa cuirasse et son ceinturon à casiers, qui a été inclus sous la forme d'un dessin dans le catalogue de l'exposition de Lausanne (p. 153), reproduit peut-être/probablement une statue de culte qui a été vue dans un endroit quelconque du sanctuaire, dans le périmètre sacré ou dans quelque chapelle, par le *graffeur* ; et celui-ci a été suffisamment frappé par elle pour qu'il ait voulu en graver les traits avant de repartir. Est-ce qu'on retiendra un document de ce genre ? Quel que soit le choix final, il est clair en tout cas que ces particularités de la matière obligeront sans

²³ Il faut grandement remercier l'équipe de Soissons et les membres de l'AFPMA qui associent depuis de nombreuses années les épigraphistes de bonne volonté à leurs découvertes et à leurs travaux pour des résultats appréciables dont on trouvera notamment des exemples au fil du texte dans le catalogue de l'exposition de Lausanne-Vidy. Parmi ces résultats, en amont des publications, on citera ceux qui conduisent à des collages ou à l'orientation de certains fragments en fonction du sens de lecture des textes ou encore l'attention portée à l'emplacement en hauteur des *graffiti* sur les murs, qui peuvent renseigner sur les auteurs (enfants ou adultes) et leur vie quotidienne : ainsi pour les fréquentes apparitions d'alphabets, œuvres probable de jeunes écoliers. Sur le sujet, Barbet & Fuchs, dir., 2008, 53-56.

²⁴ Par exemple la datation consulaire livrée à Limoges sur un graffito de la "Maison des Nones de mars" (Bost 1993, 54).

doute à adapter les différents systèmes d'édition actuellement utilisés pour rendre compte au mieux du contenu de ce qui aura été retenu pour une publication.

BIBLIOGRAPHIE

Achard, G., éd. (1989) : *La langue des inscriptions latines de la Gaule*. Actes de la Table-Ronde tenue au C.E.R.G.R. les 6 et 7 octobre 1988 (Université Lyon III), Lyon.

Barbet, A. et M. Fuchs, éd. (2008) : *Les murs murmurent. Des graffitis sur les murs en Gaule romaine*, catalogue d'exposition, Musée romain de Lausanne-Vidy, juin-octobre 2008.

Barrière, Cl. (1990) : "Vesunna Civitas Petrucoriorum. Nouvelles recherches 1957-1960", *Documents d'Archéologie Périgourdine*, 5, 83-106

Bérard, Fr., D. Feissel, P. Petitmengin, D. Rousset, M. Sève, dir. (2000) : *Guide de l'épigraphiste. Bibliographie choisie des épigraphies antiques et médiévales*, 3^e éd., ENS, Paris.

Bost, J.-P. (1993) : "Exploits amoureux à Limoges au III^e siècle ap. J.-C. : trois graffiti de la « Maison des nones de mars »", *Travaux d'Archéologie Limousine*, 13, 53-57.

— — — — (1997) : "Graffiti sur un mur du péribole", dans *Recherches sur Jublains (Mayenne) et sur la cité des Diablintes* (J. Naveau, éd.), *Doc. arch. de l'Ouest*, 1997, p. 192-194.

— — — — (2003) : 'Graffiti de la *domus des Bouquets*', in : A. Barbet *et alii*, "Peintures de Périgueux. Édifice de la rue des Bouquets ou la *Domus* de Vésone. I. Les peintures en place", *Aquitania*, 19, 93-95.

— — — — (2004) : 'Graffiti de la *domus des Bouquets*', in : Barbet, A. *et alii*, "Peintures de Périgueux. Édifice de la rue des Bouquets ou la *Domus* de Vésone. II. Les peintures fragmentaires", *Aquitania*, 20, 158-163 et 167.

Bost, J.-P. et G. Fabre (2001) : *Inscriptions Latines d'Aquitaine (ILA), Normes PETRAE. Pétrucores*, un vol de 304 pages, éd. Ausonius, Bordeaux-Santander.

— — — — (2004) : "Quelques graffitis de Périgueux antique", in : Auliard, Cl. et L. Bodiou, dir. : *Au jardin des Hespérides. Histoire, société et épigraphie des mondes anciens. Hommage à Alain Tranoy*, Poitiers, 107-130.

— — — — (2005) : "Épigraphie monumentale et histoire urbaine à *Vesunna*/Périgueux", *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines*, 20, 63-78.

Cagnat, R. (1914) : *Cours d'épigraphie latine*, 4^e éd., Paris.

Calabi Limentani, I. (1968) : *Epigrafia latina*, con un'appendice bibliografica di Attilio Degrassi, Milan-Varese.

Carnoy, A. (1906) : *Le latin d'Espagne d'après les inscriptions*, Bruxelles.

Cébeillac-Gervasoni, M., Ma. L. Caldelli, F. Zevi (2006) : *Épigraphie latine*, Paris.

Corbier, M. (1988) : "L'écriture dans l'espace public romain", in : *L'Urbs. Espace urbain et Histoire (I^{er} siècle avant J.-C.–III^e siècle après J.-C.)*, Actes du colloque international organisé par le Centre national de la recherche scientifique et l'École française de Rome (Rome, 8-12 mai 1985), Rome, 1987, Coll. de l'École française de Rome – 98, 27-60.

— — — — (2006) : *Donner à voir, donner à lire. Mémoire et communication dans la Rome ancienne*, Paris.

Di Stefano Manzella, I. (1987) : *Mestiere di epigrafista. Guida alla schedatura del materiale epigrafico lapideo*, éd. Quasar.

Dondin-Payre, M. et M.-Th. Raepsaet-Charlier, éd. (2001) : *Noms, identités culturelles et romanisation sous le Haut-Empire*, Bruxelles.

Étienne, R., G. Fabre, P. et M. Lévêque (1976) : *Fouilles de Conimbriga. II, Épigraphie et sculpture*, Paris.

Féret, G., R. Sylvestre (2008) : *Les graffiti sur céramique d'Augusta Raurica*, *Forschungen in Augst*, 40.

France, J. et L. Maurin (2008) : "Une liste comptable sur plomb découverte à Bordeaux", in : Bouet, A. dir. : *D'Orient et d'Occident. Mélanges offerts à Pierre Aupert*, Bordeaux, 349-364.

— — — — (2009) : "Une liste comptable sur plomb découverte à Bordeaux", *ZPE*, 170, 247-264.

Freis, H. (1984) : *Historische Inschriften zur römischen Kaiserzeit, von Augustus bis Konstantin*, Darmstadt.

Geist, H. (1960) : *Pompejanische Wandinschriften. 400 Originaltexte mit Übersetzung und Angabe des Fundortes*, 2, erw., Aufl., von W. Krenkel, Munich.

Guillier, G. et M. Thauré (2003) : *Les graffiti antiques de la cité des Aulerques Cénomans (GACAC)*, Montagnac.

Harris, W. V. (1983) : "Literacy and Epigraphy, I", *ZPE*, 52, 87-111.

— — — — (1988) : "L'analfabetismo e le funzioni della parola scritta nel mondo romano", *Quaderni di Storia*, 27, 5-26.

— — — — (1989) : *Ancient Literacy*, Harvard.

Keppie, L. (1991) : *Understanding Roman Inscriptions*, Baltimore.

Lebel, P. (1965) : "Latin vulgaire et fautes de graveurs dans des inscriptions gallo-romaines", *RAEst*, XVI, 115-120.

Maurin, L., et coll. (1994) : *Inscriptions Latines d'Aquitaine (ILA)*, Normes PETRAE. *Santons*, Bordeaux.

Michel, Fr. (1993) : “Une grande famille de Périgueux à l'époque gallo-romaine : les Pompeii”, *Les Cahiers du Cercle d'Histoire et de Généalogie du Périgord*, 2, 10-16.

Moreau, Ph. (1994) : *Sur les murs de Pompéi*, Paris.

Navarro Caballero, M. (1993) : “Les comptes de Silvinus : un graffite trouvé à Saintes”, *Aquitania*, XI, 255-261 = Maurin et coll., n° 1004, 5.

Paasch Almar, K. (1990) : *Inscriptiones latinae. Eine illustrierte Einführung in die lateinische Epigraphik*, Odense.

Pirson, J. (1901) : *La langue des inscriptions latines de la Gaule*, Bruxelles.

Rémy, B. et Fr. Kayser (1999) : *Initiation à l'épigraphie grecque et latine*, Paris.

Sablayrolles, R. (1996) : *Libertinus miles. Les cohortes de Vigiles*, Rome, Coll. EFR-224.

Sandys, Sir J. E. (1918) : *Latin Epigraphy. An Introduction to the Study of latin Inscriptions*, Cambridge (2^e éd., rév., 1926 = Groningue, 1969).

Schaad, D., coord. (1992) : *Le trésor d'Éauze. Bijoux et monnaies du III^e siècle après J.-C.*, Toulouse.

Susini, G. (1982) : *Epigrafia romana*. OÙ ???

— — — — (1988) : “Compitare per via. Antropologia del lettore antico : meglio, del lettore romano”, *Alma Mater Studiorum*, I,1, 105-113.

Sylvestre, R., M. E. Fuchs, R. Frei-Stolba, Fr. Steiner, A. Lüthi, M. Krieger (2010) : “L'épigraphie « mineure » dans les sites suisses”, *AS*, 33, 1, 2-18.

Väänänen V., dir. (1966-1970) : *Graffiti del Palatino*, Helsinki. I. *Paedagogium*, a cura di H. Solin e M. Itkonen-Kaila, 1966, Acta Instituti Romani Finlandiae, 3. II. *Domus Tiberiana*, a cura di P. Castrén et H. Lilius, 1970, Acta Instituti Romani Finlandiae, 4.

Walser, G. (1988) : *Römische Inschriftkunst. Römische Inschriften für den akademische Unterricht und als Einführung in die lateinische Epigraphik*, Stuttgart (2^e éd. revue, 1993).